

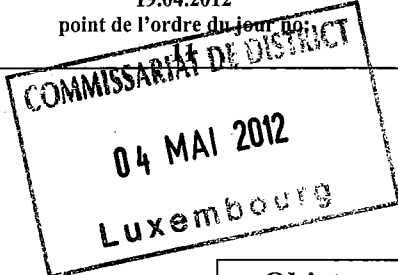


Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
19.04.2012

Date de la convocation des conseillers :
19.04.2012

point de l'ordre du jour no:



Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 avril 2012

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Tonnar, échevins, Zwally, Codello, Wohlfarth, Bofferding, Hansen, Goetz, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Spautz, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Weidig, Baum, Kox, conseillers.

Le Conseil Communal;

Objet: Désignation d'un délégué aux transports publics

Vu la lettre afférente du « Verkéiersverbond » du 6 mars 2012, aux termes de laquelle il demande la désignation d'un délégué aux transports publics conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics ;

Vu la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 16 avril 2012 proposant le sieur Henri Hinterscheid comme délégué aux transports publics de la ville d'Esch-sur-Alzette ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**d è c i d e
à l'unanimité**

de désigner le sieur Henri HINTERSCHIED comme délégué aux transports publics de la ville d'Esch-sur-Alzette.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 27.04.2012
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal ff,

Suivent les signatures

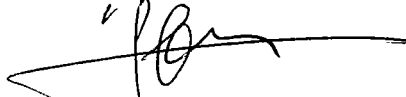
Le bourgmestre,

Date qu'en tête


No. 96
Transmis à Madame le Bourgmestre de
la commune de ESCH-SUR-ALZETTE
après en avoir pris connaissance.

Luxembourg, le 04 MAI 2012

Le Commissaire de district,



Jacques Schwachtgen
Secrétaire de district

 Service : Secrétariat
LESCH Esch/Alzette, le *SH*

14 MAI 2012